



Ouverture de capital, combien de BSA peut on emettre ?

Par myo, le 20/09/2010 à 22:45

Bonjour,

Je dirige une petite entreprise (non cotée) et je souhaite effectuer une augmentation de capital pour lever des fonds afin de financer un projet d'entreprise. Pour cela je souhaite ouvrir un certain pourcentage de mon capital aux investisseurs en émettant des Actions à Bons de Souscription d'Actions (BSA).

Ma question concerne le nombre de BSA a emettre. Y'a t'il un nombre maximum autorisé légalement (et un nombre minimum) ? Par exemple si je souhaite lever 100k Euros en contrepartie de 10% de capital de mon entreprise, est-ce que je peux emettre 10 000 BSA (ou plus), ce qui donne 1 BSA = 10 Euro.

Merci pour votre aide